

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS431/4
WT/DS432/4
WT/DS433/4
28 mars 2012

(12-1649)

Original: anglais

CHINE – MESURES RELATIVES À L'EXPORTATION DE TERRES RARES, DE TUNGSTÈNE ET DE MOLYBDÈNE

Demande de participation aux consultations

Communication présentée par le Canada

La communication ci-après, datée du 26 mars 2012 et adressée par la délégation du Canada aux délégations de la Chine, des États-Unis, de l'Union européenne et du Japon et au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 4:11 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends.

Conformément à l'article 4:11 du Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends (Mémoire d'accord), le gouvernement canadien fait savoir par la présente qu'il désire participer aux consultations demandées par les États-Unis, l'Union européenne et le Japon au titre des articles 1^{er} et 4 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends et de l'article XXII de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994 au sujet des mesures de la Chine relatives à l'exportation de terres rares, de tungstène et de molybdène.

Les communications pertinentes adressées à la Mission permanente de la République populaire de Chine par les Missions permanentes des États-Unis, de l'Union européenne et du Japon datées du 13 mars 2012, ont été distribuées aux Membres de l'OMC le 15 mars 2012 sous le titre *Chine – Mesures relatives à l'exportation de terres rares, de tungstène et de molybdène* (WT/DS431/1, G/L/982; WT/DS432/1, G/L/983; WT/DS433/1, G/L/984).

Le Canada a un intérêt commercial substantiel dans la présente procédure, car il est un gros exportateur et importateur de matières premières, y compris celles qui font l'objet de ces consultations. Les mesures en cause suscitent des préoccupations en ce qui concerne d'éventuelles distorsions et incertitudes sur le marché, qui pourraient avoir une incidence défavorable sur le commerce international. Par conséquent, le Canada demande à participer à ces consultations.
